



# INFOS GÉNÉRALES



Mons-en-Baroeul, le 29 octobre 2025

## RÉFORME EUROPÉENNE DU PERMIS DE CONDUIRE : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » ET L'AUTOMOBILE CLUB DU NORD DE LA FRANCE S'OPPOSENT À LA MISE EN PLACE D'UNE VISITE MÉDICALE OBLIGATOIRE.

Alors que les eurodéputés viennent d'adopter mardi 21 octobre 2025, une vaste révision des règles encadrant le permis de conduire prévoyant notamment une validité limitée à 15 ans et ouvrant la porte à la mise en place d'une visite médicale obligatoire pour tous les conducteurs, l'association « 40 millions d'automobilistes » et l'Automobile Club du Nord de la France s'opposent fermement à cette mesure qu'ils jugent discriminatoire, coûteuse et inutile pour la majorité des automobilistes.

Dans la continuité de leur engagement, l'association « 40 millions d'automobilistes » et l'Automobile Club du Nord de la France invitent tous les usagers à participer à la grande consultation nationale « Vieillir et Conduire », accessible sur [www.vieilliretconduire.fr](http://www.vieilliretconduire.fr). Cette démarche citoyenne vise à nourrir une réflexion collective sur l'évolution du permis de conduire avec l'âge et à identifier des solutions concrètes pour préserver la mobilité et la sécurité de tous les usagers, sans remettre en cause le principe fondamental du permis de conduire à vie.

### La remise en question d'un principe fondamental

« Aujourd'hui, le permis de conduire est indispensable au quotidien pour des millions de Français, en particulier dans les territoires ruraux où les transports en commun ou les alternatives douces ne constituent pas des solutions réalistes. Est-ce qu'on repasse son bac tous les 15 ans ? Non ! Le permis de conduire est un diplôme, un droit acquis qui ne peut et ne doit être remis en question qu'en cas de non-respect du Code de la route. Apposer une date de péremption sur le permis reviendrait à fragiliser inutilement un droit fondamental. », réagit Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

### Des dispositifs déjà en place

Les deux associations rappellent qu'en France, les situations médicales nécessitant un contrôle sont déjà encadrées. Les conducteurs atteints de certaines pathologies ou ayant commis des infractions graves sont convoqués devant une commission médicale pour vérifier leurs aptitudes à la conduite. Les permis professionnels (poids lourds, transport de personnes) exigent eux aussi une visite médicale régulière. Enfin, toute famille qui juge la conduite d'un proche dangereuse peut en informer les autorités.

« Nous disposons déjà de mécanismes efficaces. Plutôt que de généraliser la contrainte, il faut rendre ces dispositifs accessibles et mieux accompagner les usagers », ajoute Marc JEANSOU, Président de l'Automobile Club.

### Une consultation citoyenne pour une vraie réflexion sur le « Vieillir et Conduire »

Face à cette réforme européenne, « 40 millions d'automobilistes » et l'Automobile Club du Nord de la France appellent à une réflexion pragmatique, humaine et constructive sur la conduite des seniors. L'objectif ne doit pas être de punir ou de stigmatiser, mais d'accompagner et de soutenir les conducteurs dont les capacités peuvent évoluer avec l'âge, en privilégiant la prévention et l'accompagnement plutôt que la contrainte.

« Plutôt que d'imposer une contrainte médicale obligatoire à tous, donnons aux conducteurs les moyens de se former, de s'informer et de s'évaluer librement. C'est par la prévention et la pédagogie que nous améliorerons la sécurité routière, pas par la sanction », ajoute Pierre CHASSERAY.

La consultation nationale « Vieillir et Conduire », accessible sur [www.vieilliretconduire.fr](http://www.vieilliretconduire.fr), invite tous les citoyens, automobilistes, professionnels de santé, associations et élus, à partager leurs idées, leurs témoignages et leurs propositions sur la mobilité et le maintien du permis à vie.

Les contributions recueillies seront analysées et compilées dans un Livre Blanc, remis au Ministre des Transports, Philippe Tabarot, ainsi qu'au Parlement, pour nourrir la réflexion nationale sur l'avenir du permis de conduire.

« Nous voulons démontrer qu'il est possible de concilier sécurité routière et maintien de l'automobilité de nos aînés. Ensemble, faisons de « vieillir ET conduire » une réalité, et non une utopie », conclut Marc JEANSOU.

[www.autoclubnord.com](http://www.autoclubnord.com)

**Automobile-Club du Nord de la France**  
21, Avenue Léon Blum – BP 40016 – 59370 MONS-EN-BAROEUL  
Tél : 03.20.28.40.40 - Fax : 03.20.28.48.10 - E-mail : [www.autoclubnord@wanadoo.fr](mailto:www.autoclubnord@wanadoo.fr)

COMMUNIQUÉ